



Succession délai pour paiement

Par Quichette

Bonjour

J'aurais aimé un peut de clarté car personne de me répond même pas notre notaire.

Nous sommes plusieurs héritiers sur la succession avec un bien immobilier actions ect... Cela fait un 1 an 1/2 que la succession traine (suite a une renonciation tardive) la succession ainsi que la vente du bien on était signé lundi. J'aurais aimé savoir le délai pour recevoir ma part.

La seule chose que le notaire c'est me dire c'est qu'il doit faire débloquer le reste des fonds en banque, et que l'argent est actuellement bloqué à l'Office sans me dire de délai. Donc j'aurais aimé savoir le délai pour le versement après la signature de la succession comprenant la vente de la maison.

Merci d'avance

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour

Le notaire versera sa part à chaque héritiers dès qu'ils seront d'accord entre eux sur le partage.

Sinon vous pouvez attendre des années...

Ou saisir la justice.

Par isernon

bonjour,

si les héritiers ont pu vendre la maison, c'est que la mutation immobilière a été réalisée par le notaire donc la règlement de la succession est effectuée.

sinon, même réponse que yapasdequoi, il faut que les héritiers soient d'accord sur le partage des fonds.

salutations